

Lettre de la KOZAH

N° 148 du 06 / 11 / 2017

Prix 250 F CFA

Hebdomadaire Togolais d'informations, d'analyses et de publicités

PROCHAINES MANIFESTATIONS PACIFIQUES P.3

Les projecteurs sur les organisateurs et les services de maintien d'ordre



Col. Yark Damehame, ministre de la sécurité



Jean-Pierre Fabre, Pdt ANC



Tikpi Atchadam, Pdt PNP

RESTITUTION DES CONCLUSIONS DU COLLOQUE INTERNATIONAL DE LOME SUR LA CONSTITUTION DE 1992

Les médias appelés à éviter des erreurs d'interprétation P.4

POUR RETABLIR LA CONFIANCE
ENTRE ACTEURS POLITIQUES TOGOLAIS

**Le précieux
dialogue attendu P.4**

FOOTBALL / LIGUE DES CHAMPIONS CAF

**Le Wydad
Casablanca
sur le toit
de l'Afrique P.6**



Les joueurs du Wydad Casablanca soulèvent le trophée de la Ligue des champions de la CAF 2017



CAISSE NATIONALE DE SÉCURITÉ SOCIALE

N° 7536/17 CNSS/DG/DAHCE/DRI/DFC-DCRP

COMMUNIQUE DU DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA CAISSE NATIONALE DE SÉCURITÉ SOCIALE RELATIF AU REVERSEMENT DES COTISATIONS SOCIALES AUX ENSEIGNANTS

En application de la recommandation N°2 de la cellule ad hoc créée par arrêté N°2017-003/PMRT du 20 mars 2017 et placée auprès du ministre de la fonction publique, du travail et de la réforme administrative pour régler les questions de cotisations ou de prélèvements opérés sur les salaires de certains enseignants auxiliaires avant leur reversement dans le cadre des fonctionnaires, le Directeur Général de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale informe les enseignants auxiliaires concernés que l'opération de rétrocession des prélèvements sera effective sur l'ensemble du territoire national du mercredi 18 octobre 2017 au lundi 18 décembre 2017 aux guichets de tous les bureaux de la Société des Postes du Togo (SPT).

Le Directeur Général de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale tient à souligner que cette opération ne concerne que :
-les enseignants auxiliaires actifs, retraités ou décédés qui ont fini de payer les retenues rétroactives à la Caisse des Retraites du Togo (CRT) au nombre de mille quatre cent soixante-quatre (1.464) ;
-les enseignants auxiliaires dont le paiement des retenues rétroactives est en cours à la Caisse des Retraites du Togo (CRT) au nombre de quatre mille quarante-huit (4.048), soit un effectif total de 5512 enseignants auxiliaires.

Les intéressés sont invités à se présenter aux niveaux des bureaux de la Société des Postes du Togo (SPT) sur l'ensemble du territoire national, munis de leur pièce d'identité en cours de validité.

N.B. : La liste détaillée des concernés sera affichée au sein des Divisions Régionales de la CNSS et des bureaux de la Société des Postes du Togo (SPT) sur l'ensemble du territoire national.

Fait à Lomé le 16 Octobre 2017



Route d'Atakpamé 1 BP 59 Lomé 1 et 1 BP 188 Lomé 1 LOMÉ - Togo Tél: (228) 22 25 96 90 Télécopie : (228) 22 51 99 20

RIA-TOGO 00136280001 - 54
RTCI 05904300107 - 58
ECOBANK 7010231400063401
BOA 01002 001103570006 50

CCP - LOMÉ 0310002011001000
BPEC 11304100018
Diamond Bank 2230041172016-68
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE 01000 000024330101 46

UTB 310040344004000
SIAB 01251104000071
ORABANK Lomé 030301002001-83
COMIBANK 01001 000241034101 00

Pour tout renseignement,
information ou conseil

contacter le centre d'appel
au N° VERT

8201



FEDERER POUR BATIR
www.otr.tg

PROCHAINES MANIFESTATIONS PACIFIQUES

Les projecteurs sur les organisateurs et les services de maintien d'ordre

L'exercice des libertés publiques est garanti par la constitution togolaise et les activités doivent se faire dans le respect des lois et règlements en vigueur. Depuis le 19 août dernier les manifestations publiques ont pris d'autres tournures avec des dérapages lors marches organisées par une frange de l'opposition. Point n'est besoin de s'attarder sur les dégâts déjà engendrés par les scènes de violences, mais de prendre des dispositions pour mettre fin au désordre.

Aicha

Le gouvernement ayant pris la mesure de la situation à initié le 31 octobre dernier une rencontre avec les acteurs politiques, les organisations de la société civile et les responsables des services de sécurité pour analyser les événements passés afin d'aborder le futur en toute sérénité. Il ressort de cette rencontre que chacun devra assumer convenablement ses responsabilités lors des prochaines manifestations pour les 7, 8 et 9 novembre par une coalition de 14 partis de l'opposition. Pour commencer, il faudra respecter rigoureusement les itinéraires convenus entre les organisateurs et le gouvernement. Ayant tiré les leçons des suites des manifestations passées ou les



Col. Yark Damehame, ministre de la sécurité

uns et les autres se sont toujours rejetés les responsabilités des causes des dérapages, les mesures prises visent à renforcer la collaboration entre les services de maintien d'ordre officiels et les structures de sécurité interne des organisateurs des manifestations pour une surveillance maximale des mouvements des foules. Les observa-

teurs officiels, ceux de la société civile auront également la possibilité d'être témoins des conditions de déroulement des manifestations afin d'apprécier avec objectivité les faits de bout en bout.

Eu égard à ce qui précède, les organisateurs des manifestations notamment les responsables des partis politiques concernés ont l'impérieux devoir d'accentuer la sensibilisation de leurs militants sur le caractère pacifique des attitudes à adopter du point de départ jusqu'au point de chute de la marche. En clair, il s'agira d'exercer la liberté de manifestation tout en respectant celle de ceux qui ont également le droit de ne pas s'associer aux manifestations pour vaquer sereinement à leurs occupations quotidiennes.



Jean-Pierre Fabre, Pdt ANC

L'occupation anarchique de la voie publique, les provocations à l'endroit des forces de sécurité et toutes autres attitudes susceptibles d'attiser des tensions doivent être bannis des comportements. Les leaders des partis ont donc la lourde responsabilité d'avoir la maîtrise des militants. La loi en vigueur sur les manifestations publiques prévoit des sanctions à l'endroit des auteurs de violences qu'ils soient acteurs directs, complices ou commanditaires. Du côté des forces de sécurité, le professionnalisme habituel doit être de



Tikpi Atchadam, Pdt PNP

rigueur conformément aux moyens conventionnels de maintien d'ordre afin d'éviter des critiques. Si chacun assume convenablement ses responsabilités le pays pourra fin aux dégâts liés aux manifestations politiques. Le Togo a déjà trop souffert des tiraillements politiques stériles et il est temps pour les uns et les autres de prendre de la hauteur pour privilégier l'intérêt général. Un peuple ne vit pas que de la politique. Aucun développement économique n'est possible dans le désordre. Non au chaos et oui à l'espoir.

MINISTRE DE L'ADMINISTRATION
TERRITORIALE, DE LA DÉCENTRALISATION
ET DES COLLECTIVITÉS LOCALES

MINISTRE DE LA SÉCURITÉ
ET DE LA PROTECTION CIVILE

COMMUNIQUÉ CONJOINT

du ministre de l'administration territoriale, de la décentralisation et des collectivités locales et du ministre de la sécurité et de la protection civile

Face aux multiples dérapages et troubles graves à l'ordre public, enregistrés au cours de plusieurs manifestations qui se sont déroulées depuis le 19 août 2017, le gouvernement a invité ce mardi 31 octobre 2017 à l'hôtel Sancta Maria à Lomé, tous les partis politiques légalement constitués, à prendre part à une rencontre dont l'objet est : **rappel des dispositions à prendre pour l'organisation des manifestations pacifiques publiques dans notre pays.**

A ce titre, il a été rappelé aux participants les contenus des lois pertinentes en la matière à savoir :

- la constitution du 14 octobre 1992,
- la loi portant charte des partis politiques ;
- la loi fixant les conditions d'exercice de la liberté de réunion et de manifestation pacifiques publiques ;
- la loi portant statut de l'opposition.

Toutes ces lois interdisent : l'appel à la violence verbale et physique au cours des manifestations, le port d'armes et d'objets dangereux au cours des manifestations, l'ethnocentrisme, le tribalisme, le régionalisme, l'intolérance religieuse, la haine, la destruction et la dégradation des biens publics et privés, l'agression des forces de l'ordre.

Force est de reconnaître que depuis le 19 août 2017, certaines des manifestations organisées par la coalition des 14 partis politiques n'ont pas respecté ces dispositions. Ce qui a entraîné des conséquences dramatiques dont le bilan a déjà largement été communiqué par le gouvernement.

Au regard de tout ce qui précède et en vue de faire en sorte que les prochaines manifestations se fassent de façon pacifique et sans incident, les mesures ci-après ont été retenues à l'issue de la rencontre :

- 1- le respect de l'itinéraire, du point de départ et du point de chute recommandés ;
- 2- l'appel à lancer par les organisateurs à l'endroit des manifestants pour qu'ils observent (au cours des marches), la non violence et qu'ils évitent de provoquer les forces de l'ordre requises pour l'encadrement des marches ;
- 3- les forces de l'ordre sont invitées à demeurer professionnelles et patientes au cours de l'encadrement des manifestations ;
- 4- des observateurs des manifestations seront désignés pour le suivi desdites manifestations de la façon suivante : une équipe relevant des organisateurs ; une équipe relevant des services de sécurité ; une équipe relevant des organisations de défense des droits de l'homme et de la société civile.
- 5- la collaboration entre les forces de l'ordre et les éléments du service d'ordre relevant des partis politiques organisateurs est requise et elle doit être franche et sincère.
- 6- le respect scrupuleux des dispositions de la loi n° 2011-010 du 16 mai 2011, fixant les conditions d'exercice de la liberté de réunion et de manifestation pacifiques publiques doit être observé par les organisateurs.

Tous les partis politiques sont invités à se conformer à ces recommandations issues des lois en vigueur pour permettre aux manifestations de se dérouler librement et pacifiquement.

Fait à Lomé, le 31 OCT 2017

le ministre de la sécurité
et de la protection civile

le ministre de l'administration
territoriale, de la décentralisation et des
collectivités locales

Col. Damehame YARK

Pavadowa BOUKPESSI

RESTITUTION DES CONCLUSIONS DU COLLOQUE INTERNATIONAL DE LOMÉ SUR LA CONSTITUTION DE 1992

Les médias appelés à éviter des erreurs d'interprétation

Les 13 et 14 octobre dernier, le Centre de Droit Public (CDP) a organisé un Colloque international sur le thème : les vingt-cinq ans de la constitution de la IV^{ème} République Togolaise, 14 octobre 1992-14 octobre 2017, saisissant le moment et les préoccupations politiques de l'heure pour offrir un cadre d'échanges sur la constitution de 1992 (C92). Dans le cadre du suivi des recommandations dudit colloque, le CDP a convié les associations professionnelles des médias, journalistes des médias publics et privés, presse en ligne et web activistes, à un atelier de formation des médias et d'échanges d'expériences, à l'hôtel Concorde à Lomé.

Edoh

Les réformes constitutionnelles : enjeux et perspectives, était le thème central de cet atelier dont l'objectif est de partager les acquis du colloque avec les professionnels des médias, favoriser l'appropriation et la dissémination des principes et valeurs de la dynamique des réformes dans un contexte politique pluraliste, et évaluer les attentes des journalistes face aux enjeux des réformes. Les travaux ouverts par le Chef de cabinet de la Haute Autorité de l'Audiovisuel et de la Communication (HAAC), en présence du Professeur Dodzi KOKOROKO, Président de l'Université de Lomé (UL), initiateur du colloque dudit atelier travers le CDP, et de M. Aimé EKPE, président de l'Observation Togolais des Médias (OTM), ont été marqués par quatre communications en lien, d'une part, avec la question du retour à la constitution de 1992 qui cristallise actuellement les tensions politiques dans le pays. Il agit de savoir s'il faut retourner affectivement à la C92 comme le réclame à corps et à cris un certain courant nostalgique de la classe politique, s'il faut passer à une nouvelle constitution ou s'il faut plutôt adapter la constitution en vigueur au temps en demeurant dans la IV^{ème} République. Autre part, les panélistes, éminents juristes et professionnels des médias fait un état des lieux et relever les défis qui se posent aux médias face aux enjeux des réformes pluralistes.

La question du retour à la C92

La Constitution de 1992 n'a pas répondu à toutes les attentes placées en elle, selon les conclusions du colloque. En effet, si la Constitution de la IV^{ème} République s'est distinguée par des avancées révolutionnaires et en phase



Photo de famille des participants à l'atelier

avec le contexte politique d'hier et d'aujourd'hui (limitation du mandat présidentiel, mode de scrutin présidentiel à deux tours, l'accès démocratisé aux contre-poids, la magnificence de la séparation des pouvoirs dont l'identité même est en mutation), il n'en reste pas moins des imprécisions constitutionnelles tels que le choix du régime politique qui semble relever du jurassique parc des régimes politiques, la saisine de la juridiction constitutionnelle, la moralisation de la vie publique etc. C'est pourquoi si toute passivité constitutionnelle est dépassée, la notion même telle que revendiquée par la majorité présidentielle et l'opposition est mue par le principe de mutabilité dont le postulat est de faire aller en avant la constitution en l'adaptant au présent. Celle actuellement en vigueur, la constitution de la IV^{ème} République telle qu'issue de la révision constitutionnelle du 31 décembre 2002, maintient un statu quo également source de crise. Dans cette impasse, il y a deux échappatoires. Demeurer dans la IV^{ème} République, mais réformer le texte en profondeur et en l'adaptant au contexte de l'heure ou passer à une V^{ème} République. Ceci permettra une oxygénation globale du texte, même si le succès de cette entreprise est

damné, selon le Professeur Adama KPODAR, en l'absence de consensus entre le pouvoir en place et l'opposition. En cette hypothèse, le recours au référendum ne servira à rien, sinon qu'à aggraver la situation dès les lendemains. Dans tous les cas, le devant constitutionnelle est préférable au rétroviseur constitutionnel, toujours d'après ce dernier qui explique qu'il serait opportun de profiter de la crise pour doter durablement le Togo, non dans l'urgence, d'une constitution véritable clarifiant le régime politique, l'actuel n'étant soluble ni dans le régime parlementaire ni dans celui présidentiel. Le Professeur KOKOROKO, le qualifie d'ailleurs de régime hermaphrodite. Une constitu-

sine des juridictions constitutionnelles en cas de difficultés ou des mécanismes de renforcement du contrôle parlementaire.

Contribution des journalistes face aux enjeux des réformes

Dans un contexte de crise, le journaliste est appelé plus qu'en temps normal à jouer sa partition. En tant que quatrième pouvoir, l'influence des médias sur le public est une réalité. Mais dans un moment de crise tel que celui prévaut au Togo depuis deux mois, le journaliste est appelé dans sursaut de professionnalisme, à jouer un rôle d'éclairage. Il doit se limiter à poser le débat. La question s'est notamment posée de savoir si particulièrement en période de

crise, les médias doivent-ils être des caisses de résonance des partis politiques. Les échanges ont montré que la négative est la meilleure réponse. Les médias doivent au contraire véhiculer des valeurs positives, avoir à l'esprit l'intérêt de la nation. D'aucuns ont déploré le fait que la presse togolaise soit devenue foncièrement politisée. Pour d'autres, il n'y a pas de presse totalement neutre dans la mesure où la ligne éditoriale de l'organe de la classe dans un camp ou dans l'autre. C'est justement là, qu'il y a lieu de convoquer dans le traitement de l'information la notion d'équilibre. Au finish, d'après le Professeur Ekoué FOLLY, le terme de médiation médiatique serait plus approprié aux médias, lesquels plutôt que de jeter de l'huile sur le feu ou prendre partie, se doivent de rapprocher les positions.

On reproche au monde universitaire de privilégier la théorie pure à la logique constitutionnelle. Heureusement que cette initiative à féliciter vient apporter de la matière aux journalistes ainsi mieux utilisés pour faire la part des choses en utilisant les termes appropriés afin de bien édifier la population. Aucune constitution ne peut rester figée. Et si retourner 25 ans en arrière pour appliquer une constitution, d'ailleurs source de controverses, est difficile. « Toute constitution sans consensus, n'est que ruine de la République », conclut le Professeur Kokoroko à la fin des travaux.

POUR RETABLIR LA CONFIANCE ENTRE ACTEURS POLITIQUES TOGOLAIS

Le précieux dialogue attendu

Acha

Le débat politique agite la rue. Le pouvoir et l'opposition ne semblent pas avoir la même compréhension sur la finalité du processus de mise en œuvre des réformes. L'un ne voudrait pas se faire piéger au risque de perdre prématurément le fauteuil présidentiel, tandis que l'autre entrevoit, au bout des réformes, le boulevard menant à la succession. Mais en dé-

mocratie le seul moyen légal d'accéder au pouvoir ou d'en sortir demeure les élections. Partant de là, il est incontestable que le président démocratiquement élu et dont le mandat court jusqu'en 2020 est Faure Gnassingbé.

Un quelconque prétendant à la succession devra donc espérer tenter sa chance lors du prochain scrutin. C'est là toute l'absurdité d'une des revendications de la coalition de 14 partis de l'opposition qui

maladroïtement assimile la mise en œuvre des réformes au départ du président actuel du pouvoir avant la fin de son mandat. Le chef de file de l'opposition Jean Pierre Fabre est sans doute tombé naïvement dans le piège de son compagnon Tikpi ATCHADAM qui dans un radicalisme aveugle conduit la barque vers le naufrage. Aujourd'hui, il ne doit pas avoir de honte à faire marche arrière et à

Suite à la page 5

SITUATION POLITIQUE AU TOGO

Le Mouvement NOVI propose son plan de sortie de crise

Edoh

Le Togo est secoué depuis le 19 août passé par de graves tensions politiques, avec en toile de fond la question des réformes politiques, en l'occurrence institutionnelles et constitutionnelles. Face à cette situation, le jeune mouvement politique dénommé « Nouvelle Vision » en abrégé NOVI vient de faire une proposition de sortie de crise. C'était au cours d'un atelier de presse animé par les premiers responsables de ce mouvement dont le président, le Docteur Kodjovi Aubin Acohin THON, une personnalité très connue dans la diaspora togolaise aux USA.

Pour le mouvement NOVI, il faut une alternance pacifique pour le Togo et la solution de sortie de crise passe par un modèle où tous les acteurs doivent avoir à l'esprit la finalité que recherche la nation togolaise, le bien-être. Les principaux acteurs de la crise politique actuelle, selon le Docteur



Table d'honneur

THON, c'est le régime UNIR, les leaders de l'opposition, le reste du peuple, la Diaspora, les multinationaux et l'opinion internationale. S'agissant de la majorité présidentielle, le mouvement propose la mise en route de vrais chantiers économiques visant le bien-être des citoyens à travers la création d'emplois, l'amélioration de leurs conditions de vie et de travail, la construction d'infrastructures répondant aux besoins fondamentaux du peuple

(santé, éducation etc.).

D'autres leaders, notamment de l'opposition doivent être associés à ce « plan Marshall » pour le Togo sur la base de la compétence, ce qui soulagera le peuple sur le plan économique et social, mais aussi consolidera la collaboration, la confiance mutuelle entre leaders de tout bord, la culture de la discipline dans la gestion des affaires de l'Etat. Pour les leaders de l'opposition, il leur revient d'accepter de servir la nation togolaise dans la nou-

velle équipe gouvernante et de prouver leur attachement au peuple, ainsi que leurs aptitudes dans la conduite des missions et l'exercice des responsabilités à eux confiés. En résumé, un système officiel de collaboration basée sur la compétence. En ce qui concerne le peuple ou en tout cas ce qu'il en reste puisque la majorité au pouvoir et les leaders de l'opposition, en font partie, il leur appartient de saisir les opportunités d'emplois et de se mettre au travail avec discipline

et abnégation afin de s'offrir des conditions socioéconomiques acceptables.

La Diaspora sur lequel repose en grande partie le poids financier des familles restées sur place, quant à elle, saisira au bond les mesures incitatives d'investissements que le gouvernement mettra en place, ce qui favorisera la création d'emplois, l'afflux des compétences de nationaux expatriés et un décollage définitif du Togo. Ce plan de sortie de crise qui doit aller dans l'intérêt de chacun des acteurs, une condition sine qua non pour sa réussite, à une date de péremption, 2018-2020. Il y a donc urgence d'aller vite pour ne pas laisser la situation s'envenimer, a conclu le Docteur Kodjovi Aubin Acohin THON. Dans les jours à venir, le mouvement NOVI entame une consultation des leaders politiques pour leur exposer ce plan de sortie de crise ambitieux.

3^{ÈME} REVUE ECONOMIQUE DE L'UEMOA AU TOGO

Poursuivre les réformes et programmes de développement

Edoh

La Commission de l'Union Économique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) a examiné à Lomé du 30 octobre au 03 novembre dernier avec le gouvernement togolais, l'état de la mise en œuvre des réformes politiques, projets et programmes communautaires au Togo. C'était au cours d'une revue ouverte par le Directeur de cabinet du minis-

tère de l'économie et des finances, M.Kossi TOFIO, à l'Hôtel Sancta Maria à Lomé.

L'objectif du dispositif institué lors de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'UEMOA, en sa session du 06 juin 2012 à Lomé, est d'évaluer la performance des Etats membres dans l'application des réformes communautaires. Cette troisième revue annuelle des performances du Togo se fera sur

la base de nouveaux critères et de nouvelles grilles de notations, en l'occurrence une grille de pondération des actes communautaires retenue d'un commun accord et d'en dégager ensemble la performance réalisée par le Togo. Ceci permettra de relever les résultats atteints et les difficultés rencontrées, puis proposer des solutions idoines, a expliqué Yamadou KEITA, Représentant de la Commission de l'UEMOA au



La table officielle

Togo. Abondant dans le même sens, Kofi TOFIO, Représentant le ministre de l'économie et des finances, félicitant la Commission pour ses efforts en matière de développement dans l'espace UEMOA, a confié que cette troisième revue annuelle 2017 sera l'occasion d'apprécier le chemin parcouru par le Togo dans l'exécution des réformes, programmes et les projets de développement de la Communauté.

Le gouvernement togolais sous l'impulsion du chef de l'Etat a engagé des actions depuis la deuxième revue effectuée en 2015, actions qui ont porté des fruits puisque, selon les statistiques, sur un ensemble de 108 réformes engagées par l'Union, le taux de transposition se

situe à 81%, soit 87 réformes effectuées. Le processus d'implémentation des budgets programmes au Togo se poursuit par la prise de mesures nécessaires pour la mise en œuvre de cette réforme dans les délais fixées par l'UEMOA, a-t-il également indiqué, en reconnaissant que le chemin à parcourir pour réaliser les objectifs du traité de l'UEMOA, créer un environnement juridique rationnel et harmonisé dans le cadre d'un marché commun ouvert et compétitif, à travers la mise en œuvre des réformes, programmes et projets, est encore long. Mais le défi pourra être relevé avec la volonté des acteurs et les appuis multiformes de la Commission de l'UEMOA.

POUR RETABLIR LA CONFIANCE ENTRE ACTEURS POLITIQUES TOGOLAIS

Le précieux dialogue attendu

Suite de la page 4

tenir un discours de vérité aux militants que la rue n'est pas une voie démocratique de prise de pouvoir.

Le processus des réformes tel qu'enclenché est irréversible avec le projet de loi de modification constitutionnelle voté par la majorité à l'assemblée nationale et qui prend en compte la limitation de

mandat présidentiel et le mode de scrutin à deux tours. Il s'agit d'une avancée considérable selon des observateurs de l'évolution de la situation politique en cours. Seul le dialogue permettra d'aplanir les points de divergences, raison pour laquelle des appels se multiplient dans ce sens. Malheureusement une certaine crise de confiance complique l'ouverture du dialogue tant sou-

haité. Fabre et ses compagnons sont appelés à descendre de leur piédestal pour un débat réaliste en dehors de tout calcul partisan et au gouvernement d'agir à temps utile en prenant l'initiative d'amener tous les acteurs autour d'une table de discussion. Même avant d'aller à un référendum, le dialogue demeure la voie idéale pour détendre l'atmosphère.

FOOTBALL / LIGUE DES CHAMPIONS CAF

Le Wydad Casablanca sur le toit de l'Afrique

Vingt-cinq ans après sa première victoire, le Wydad Casablanca remporte à nouveau la Ligue des champions africaine. Après son match nul au Caire (1-1), le WAC a dominé les Egyptiens d'Al Ahly en finale retour ce samedi 4 novembre à domicile (1-0). Un résultat qui sacre le club marocain et fait chavirer ses supporters.

Ce samedi 4 novembre 2017 restera dans les mémoires des amoureux du Wydad Casablanca. L'attente fut tellement longue. 25 ans que le WAC n'avait plus soulevé la Ligue des champions de la CAF. Et encore, à l'époque, en 1992 donc, la compétition portait encore le nom de Coupe des clubs champions africains. La disette est terminée ; à domicile, pour la finale-retour face aux Egyptiens d'Al Ahly, le Wydad s'est imposé (1-0) et a ainsi remporté la plus belle des compétitions de clubs du continent.

Laaroubi impérial, Al Ahly impuissant

Les joueurs d'Houcine Ammouta avaient déjà fait un petit pas vers le sacre en allant chercher le nul (1-1) au Caire sur le terrain du plus titré des clubs dans la compétition (8 sacres). L'avantage du but inscrit à l'extérieur obligeait Al Ahly à jouer l'offensive dans cette manche retour. Cela s'est vu durant le premier tiers de la rencontre. Les

Casablancais ont d'abord fait le dos rond et se sont appliqués à annihiler les rares incursions égyptiennes.

Déjà vigilant sur un premier tir d'Oualid Azaro (12ème minute), le gardien Zouheir Laaroubi a sauvé le Wydad en remportant son duel avec Moamen Zakaria (34ème). Juste avant, Al Ahly était passé près de la correctionnelle quand les champions du Maroc, sur leur première attaque, ont envoyé un tir sur la barre transversale (30ème). Soutenus par son public survolté, le WAC tenait le bon bout à la pause avec ce score nul et vierge et cette impression de gérer son sujet.

Et El Karti libéra le Wydad

En seconde période, les locaux, rassurés par leur solidité défensive, ont décidé d'appuyer davantage leurs offensives. Un choix payant à la 69ème minute où le Wydad a mis un peu plus la main sur la victoire. Auteur de l'égalisation au match-aller, Achraf Bencharki s'est mué en passeur décisif. Son centre, légèrement dévié, est arrivé sur Walid El Karti. Et malgré le repli défensif d'Al Ahly, le milieu offensif s'est élevé plus haut que tout le monde et ouvert le score d'une tête piquée.

Le stade Mohamed-V, archi-comble de supporters casablancais déchai-



Les joueurs du Wydad Casablanca soulèvent le trophée de la Ligue des champions de la CAF 2017

nés, a alors chaviré de bonheur. Le Wydad menait 1-0 à 20 minutes du terme. Il lui suffisait alors de résister aux assauts d'Al Ahly pour atteindre le paradis. Les Egyptiens ont mis une grosse pression dans les 10 dernières minutes, mais Laaroubi s'est montré irréprochable dans sa cage jusqu'au coup de sifflet final.

Le WAC chasse ses démons et domine l'Afrique du football

Quand l'arbitre gambien M. Bakary Gassama a sifflé la fin du match, le stade Mohamed-V a pu laisser exploser sa joie. Les visages radieux des Casablancais juraient furieusement avec la détresse des joueurs d'Al Ahly, prostrés sur la pelouse où leurs rêves se sont envolés. Le géant égyptien n'ajoute pas une 9ème Ligue des champions à son palmarès.

Non, c'est bien le Wydad Casablanca qui garnit son armoire à tro-

phée d'un 2e titre continental. De quoi effacer un peu le souvenir de 2011 et cette finale perdue contre l'Espérance de Tunis. Dans une ambiance folle, devant une marée rouge, le capitaine du WAC Brahim Nekkach a pu soulever la coupe tant convoi-

tée. Le Maroc courrait après un sacre en Ligue des champions depuis 1999 et la victoire du Raja. L'autre club de la ville, le Wydad, succède aux Sud-Africains de Mamelodi Sundowns au palmarès. La nuit devrait être belle à Casablanca.

FOOTBALL

Patrice Evra mis à pied et convoqué par la direction de l'Olympique de Marseille

Auteur d'un coup de pied sur un supporter marseillais venu l'invectiver en marge du match Guimaraes-OM jeudi, Patrice Evra n'échappe pas à une mise à pied. L'Olympique de Marseille annonce ce vendredi que le joueur est écarté en attendant son entretien à l'issue duquel il pourrait être sanctionné.



Patrice Evra

Après avoir ouvert une enquête interne dans la foulée de l'altercation violente survenue jeudi au Portugal entre Patrice Evra et des fans marseillais avant le match de Ligue Europa Guimaraes-OM (1-0), le club olympien annonce, ce vendredi 3 novembre, la mise à pied du joueur. Dans son communiqué, l'Olympique de Marseille précise que sa décision est "à effet immédiat" et que le défenseur est convoqué à "un entretien préalable à une éventuelle sanction disciplinaire".

"Evra ne pouvait répondre d'une manière aussi inappropriée"

L'OM a constaté le "comportement inacceptable de la part d'une poi-

gnée de provocateurs ayant proféré des injures haineuses particulièrement graves à l'encontre du joueur". Mais le club estime qu'"en tant que joueur professionnel et expérimenté, Patrice Evra ne pouvait y répondre d'une manière aussi inappropriée".

Pris à partie durant l'échauffement, l'international français est allé au contact de quelques individus descendus au bord de la pelouse et a asséné un coup de pied à l'un d'eux, avant que ses coéquipiers et les stadiers ne mettent fin à l'échauffourée. Evra a écopé d'un carton rouge avant même le coup d'envoi, une première dans l'histoire de la compétition. La commission de discipline de l'UEFA a ouvert sa propre enquête et rendra sa décision le 10 novembre. Déjà pris en grippe par une partie des supporters avant cet épisode, Patrice Evra, 36 ans, pourrait ne jamais repporter le maillot de l'OM.

Rfi

CHAMPIONNAT NATIONAL DE PREMIÈRE DIVISION DE FOOTBALL AU TOGO

16 clubs finalement sur le point de départ

Mohamed

Contrairement à ce qui avait été annoncé, 16 clubs en poule unique joueront finalement le championnat de première division (D1) de football, saison 2017-2018, au lieu de 12. C'est la décision prise par le président du comité exécutif de la Fédération Togolaise de Football en concertation avec le ministère en charge des sports, motivée par la volonté de faire rouler le cuir rond dans un climat de sérénité et de sécurité pour tous. Selon le colonel Guy Akpovy, président du comité exécutif de la Fédération Togolaise de Football, cette situation

n'est en rien une entrave au processus de refondation totale de notre football. L'affaire de match supposé arrangé entre Maranatha et GBIKINTI de la 26ème journée du championnat passé à failli réveiller les vieux démons des bagarres et divisions au sein de la famille du football au Togo. La décision surprise de faire jouer le championnat à 16 clubs a permis de sauver les 4 équipes de D1 qui étaient reléguées. Les ratés appartiennent donc aux mauvais souvenirs. Le plus important est que le comité exécutif de la Fédération Togolaise de Football en tire des leçons

pour ne plus se faire piéger par les adeptes de fraudes. A cet effet, la prochaine saison qui démarra le 18 novembre prévoit des confrontations directes en cas d'égalité entre deux équipes. Il est prévu également de filmer les matchs pour mieux analyser les comportements des uns et des autres.

S'agissant des subventions pour appuyer les clubs, l'instance dirigeante du football togolais a rassuré être en discussions avec le ministère pour aboutir à une solution favorable. Le comité devra aussi avoir un regard rigoureux sur les conditions d'homologation des stades.

NIGER

De nouvelles révélations sur la mort de soldats américains



Des soldats nigériens en patrouille entre Agadez et Arlit

Au Niger, on en sait un peu plus sur l'embuscade tendue, le mois dernier, par l'organisation Etat islamique à des soldats nigériens et américains. C'était le 4 octobre, quatre soldats américains et au moins quatre Nigériens avaient perdu la vie. Le commando mixte effectuait, selon la version officielle américaine, une mission de reconnaissance. Or, il apparaît qu'elle avait pour but d'éliminer un terroriste nigérien du nom de "Dandou". L'opération a ensuite tourné au fiasco. RFI a recueilli de nouveaux détails.

Parti de sa base d'Aguelal, le plus grand centre dans le désert nigérien, à l'ouest de la ville d'Arlet, l'hélicoptère qui devait transporter des bérets verts américains, pour une mission secrète de liquidation physique de l'islamiste nigérien, a dû rebrousser chemin.

Une panne technique a été signalée à bord et pourtant, malgré ce contretemps, l'opération a été maintenue. L'islamiste le plus recherché de la zone, Ibrahim Ousmane alias "Dandou", a été géo localisé à 25 kilomètres au

nord-ouest du village de Tongo Tongo.

Dandou est le principal lieutenant de Abou Walid al-Sahraoui. Lui et son adjoint sont les principaux responsables de plusieurs attaques meurtrières sur la frontière entre le Niger et le Mali.

Pour ne pas rater leur cible tant recherchée, d'autres bérets verts et des forces spéciales nigériennes, basées à Ouallam, à une centaine de kilomètres de Niamey, ont tenté l'opération.

Une étape d'une dizaine de minutes dans le village de Tongo Tongo a duré presque deux heures. Selon une source sécuritaire, le commando a sous-estimé la menace dans cette zone. C'est ainsi qu'à la sortie nord du village, entre un puits pastoral et une petite forêt, les premiers tirs ont été entendus.

L'embuscade a été bien préparée. En dehors des soldats tués et dépouillés, d'importants matériels militaires ont été emportés, notamment deux véhicules des bérets verts américains et un véhicule de géo localisation bourrés d'électronique.

Rfi

CÔTE D'IVOIRE

Rendez-vous au sommet entre Ouattara et Soro

Ils se sont vus et ils se sont même parlés. Le président de la République de Côte d'Ivoire et le président de l'Assemblée nationale se sont rencontrés vendredi 3 novembre 2017, en fin d'après-midi, au palais présidentiel d'Abidjan. A la demande de Guillaume Soro lui-même, Alassane



Guillaume Soro

Ouattara a donc reçu son jeune ex-Premier ministre, qui était en déplacement à l'étranger depuis deux mois et demi. Le tout dans un contexte assez sulfureux, puisqu'une cache d'armes a été découverte chez l'un de ses principaux collaborateurs.

In extremis, entre un Conseil des ministres tardif, vendredi 3 novembre, et un départ ce samedi aux Etats-Unis, le président ivoirien a trouvé le temps d'accorder une heure d'audience au président de l'Assemblée nationale.

Depuis son retour en Côte d'Ivoire, le 22 octobre, Guillaume Soro - "ce jeune homme", comme le

désigne Ouattara - a déclaré vouloir se rendre en toute humilité auprès du chef de l'Etat pour parler avec lui.

De quoi les deux hommes ont-ils bien pu discuter ? De la cache d'armes de Bouaké chez un proche de Soro ? De la mise sous surveillance de certains de ses conseillers ? De l'avenir, avec en point de mire la présidentielle de 2020 ?

De part et d'autre, on ne répond pas à ces questions et on s'ingénie surtout à minimiser l'importance de ce rendez-vous nocturne afin de dédramatiser le climat de tensions qui régnait, il y a encore quelques jours, en Côte

d'Ivoire.

Décrispation

Pourtant, de bonnes sources, il semble que ce vendredi soir 3 novembre, on soit allé à l'essentiel en parlant de décrispation et en répondant aux accusations de déstabilisation de l'Etat que ses détracteurs attribuent à Guillaume Soro.

C'était le cœur du problème et de cette rencontre, nous disent certains. Questions subalternes : la place de Soro dans l'appareil du RDR, l'attribution de postes à ses conseillers dans le futur appareil et l'avenir même du RHDP.

Le Rassemblement des houphouëtistes pour la démocratie et la paix doit-il un jour devenir le parti uni de la majorité ? Il sera toujours temps d'en discuter plus tard, nous disent nos interlocuteurs.

En attendant, la rencontre entre Guillaume Soro et Alassane Ouattara a eu lieu. La Côte d'Ivoire peut donc à présent respirer et reprendre une activité normale.

Rfi

LIBAN

L'Iran rejette les "accusations sans fondement" de Saad Hariri

L'Iran a immédiatement réagi, samedi 4 novembre, aux accusations du Premier ministre libanais démissionnaire Saad Hariri, qui a annoncé depuis Riyad sa démission et affirmé craindre pour sa vie, tout en dénonçant les ingérences de l'Iran et de son allié le Hezbollah libanais dans les affaires des pays de la région, notamment sa "mainmise" sur le Liban.

Le porte-parole de la diplomatie iranienne Bahram Ghassemi a accusé Saad Hariri de répéter les accusations sans fondement et irréelles des Américains et des Israéliens contre l'Iran. D'après lui, "la répétition des accusations sans fondement montre que cette démission est un nouveau scénario pour créer des ten-



Bahram Ghassemi, porte-parole du ministère des Affaires étrangères de l'Iran

sions au Liban et dans la région".

"La subite démission de Saad Hariri et son annonce dans un autre pays, l'Arabie saoudite, est non seulement regrettable et surprenante, mais montre qu'il joue sur un terrain

des ennemis de de la région dont le seul vainqueur est le régime sioniste", a-t-il affirmé.

L'Iran veut se consacrer à la reconstruction de l'Irak et de la Syrie

L'Iran soutient le Hezbollah libanais et les gouvernements syrien et irakien, qui luttent contre le groupe Etat islamique et al-Qaïda, en envoyant dans ces deux pays des conseillers militaires et des volontaires.

Bahram Ghassemi affirme qu'avec la défaite du groupe EI et des autres groupes terroristes dans la région, il fallait se concentrer sur la reconstruction des pays comme la Syrie et l'Irak et non créer de nouvelles divisions parmi les pays musulmans.

Source: Rfi

Lettre de la KOZAH

Hebdomadaire Togolais d'informations, d'analyses et de publicités

Récépissé N° 00389 / 31 / 12 / 09 / HAAC

E-mail: lettredekozah@yahoo.fr

BP. 4869 Lomé-Togo

Contacts: 90 13 34 21 / 22 34 13 45

Directeur de publication
Atcha Tanko

Rédaction: Solime D., Tchaa, Edoh

Infographie: Benjamin K. Tchabi

Imprimerie: La Colombe

Tirage: 2000 exemplaires

Pour tous vos besoins publicitaires,
et annonces, contactez-nous aux 90133421 /
2234 13 45

Baisse de la TVA

sur les produits de première nécessité

~~18%~~



10%

PRODUITS ET SERVICES

NOUVEAUX TAUX DE LA TVA

Lait non transformé, Riz à l'exception du riz de luxe, Terminaux mobiles et équipements informatiques, Opération de crédit-bail dans les transports, Matériels de production d'énergie renouvelable

0%

Tissu kaki et tissu imprimé (pagne), Huile alimentaire, Sucre, Farine de céréales (blé, etc.), Pâtes alimentaires, Lait manufacturé, Aliments pour bétail et pour volailles, Poussins d'un jour, Matériels agricoles, Services de location et réparation de matériels agricoles, Hébergement et restauration des touristes

10%